

2 nouvelles formations RTA



Photo : Olivier Gobert

Les défis posés par la pauvreté infantile au travail social Formation de 4 journées

« Lorsqu'on leur accorde une place, les pauvres figurent généralement comme les acteurs d'anecdotes tragiques ou édifiantes, des êtres dignes d'admiration ou de pitié, mais jamais comme une source de connaissance, ni comme des personnes qu'il importerait de consulter pour savoir ce qu'ils pensent, ce qu'ils veulent ou ce qu'ils font. (...) Dans Repenser la pauvreté, nous nous efforçons de mettre en lumière la richesse du savoir économique que l'on peut tirer de la compréhension de la vie des pauvres. (...) »
A. Banerjee et E. Duflo, Repenser la pauvreté, Paris, Seuil, 2011, pp. 10 et 14.

Les chiffres relatifs à la pauvreté infantile sont alarmants : en Wallonie 1 enfant sur 4 vit en dessous du seuil de la pauvreté et à Bruxelles ils sont 4 sur 10 à vivre sous ce seuil. Cette réalité soulève des défis considérables pour les travailleurs sociaux.

A travers quatre journées de formation et en partenariat avec le Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté, la formation visera à renforcer la capacité d'analyse des travailleurs sociaux sur ces enjeux fondamentaux.

Contenu

Divers aspects seront abordés lors des journées de formation.

Objectivation de la pauvreté infantile en Wallonie et à Bruxelles.

Examen du raisonnement en termes de pauvreté ou en termes d'appauvrissement.

Travail avec les familles pauvres et conséquences de la stigmatisation (contacts mixtes, notion de danger, centrisme de classe).

Critique de la médiatisation de la pauvreté.

Études de cas – le logement à travers le plan Habitat permanent ; le travail à travers le concept de NEET, etc.

Pistes d'actions.

Méthode

Le travail de réflexion se structurera autour de l'examen approfondi des controverses rencontrées dans la question de la pauvreté. Partir des controverses permet de voir qu'il y a de la rationalité derrière les positions différentes et amène alors à réfléchir à l'argumentation qui fonde les positions, ainsi qu'aux effets pervers éventuels que peuvent avoir les différents positionnements sur les pratiques et les personnes.

Controverse autour de la focalisation de la question : « Pauvreté infantile et ses conséquences », versus « Pauvreté des familles et ses raisons ».

Controverse autour de la traduction politique de la pauvreté infantile : « Repérage et signalement des enfants vivant en situation de pauvreté », versus « Raisonnement en termes de fonctionnement global et structurel sur les mécanismes producteurs d'appauvrissement ».

Controverse sur la communication de la problématique de la pauvreté : « Une médiatisation sensationnaliste plutôt que rien », versus « Une médiatisation compatible avec l'esprit d'éducation permanente ».

Controverse à propos du point de vue fondant les pratiques des professionnels de l'aide : « Le problème est du côté des familles pauvres », versus « Un travail sur les représentations des professionnels est nécessaire ».

Informations pratiques

Formateurs

Christine Mahy et Pierre Doyen du RWLP, Anne-Catherine Guio chercheuse CEPS/instead et Jérôme Petit de RTA.

Public

Cette formation s'adresse aux travailleurs des services agréés du secteur de l'Aide à la Jeunesse, prioritairement au travailleur de terrain.

Lieu

À Namur, salle de formation de RTA : 1 rue des Rêlis Namurwès.

Quand

Les journées de formation se déroulent de 9h30 à 16h30 aux dates suivantes :

mardi 21 octobre 2014 ;

mardi 18 novembre 2014 ;

lundi 15 décembre 2014 ;

mardi 13 janvier 2015.

Divers

Sandwich et syllabus offert.

Coût

Le coût est pris en charge dans le cadre de notre agrément, et donc gratuit pour les services bénéficiaires (travailleurs de l'Aide à la Jeunesse).

Renseignements et inscription

Jacqueline Fastrès

j_fastrès@rta.be

081 74.67.48

Dispositifs de participation à la dynamique institutionnelle Formation à la demande et sur site de 2 journées

« Les États parties garantissent à l'enfant qui est capable de discernement le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant, les opinions de l'enfant étant dûment prises en considération eu égard à son âge et à son degré de maturité. »

Article 12 de la Convention internationale des droits de l'enfant

La nouvelle mouture du décret de l'aide à la jeunesse prévoit, en son article 50quinquies, un nouveau dispositif qui prendra cours en janvier 2015 ; tous les services du secteur, qu'ils soient privés agréés ou publics, organiseront de manière continue la participation des bénéficiaires, qui devront pouvoir donner librement leur avis et être écoutés quant à la manière dont ils perçoivent l'intervention dont ils bénéficient et les effets qu'elle produit. Organiser cette participation ne va pas de soi. Les représentations en vigueur invitent effectivement à penser trop vite qu'il n'existe qu'une forme possible de participation.

Le courant d'analyse institutionnelle a pourtant développé une grande variété de dispositifs de participation. Il convient toutefois d'en appréhender correctement les différentes spécificités pour les mettre en œuvre avec succès dans son institution. Il convient de se remémorer que ceux-ci s'inscrivent dans un cadre cohérent qui implique qu'ils ne sont pas d'office valables pour tous et tout le temps, particulièrement si les conditions minimales de réussite ne sont pas présentes.

La formation visera à installer les bases pour permettre aux équipes de mener une réflexion approfondie et collective sur leurs pratiques actuelles ainsi que sur les perspectives et les conditions de mise en œuvre éventuelle d'un dispositif complémentaire de participation.

Contenu

La première journée sera consacrée à une brève présentation de différents dispositifs de participation ainsi qu'aux repères transversaux structurants ces expériences.

Les dispositifs de participation présentés s'inscriront dans une gamme relevant de différentes logiques :

les expériences issues de la pédagogie institutionnelle (Fernand Oury), comme la classe coopérative ;
celles issues de la démocratie dialogique (Michel Callon), comme les focus groups ;
et, in fine, celles structurées autour de la production de traces (Fernand Deligny), comme la caméra-outil pédagogique.

Différents repères seront abordés : personnes mobilisées, bénéficiaires du processus, degré d'ouverture de la démarche, registre envisagé de la participation, articulation des séquences, moments de vie concernés, droit versus obligation, etc.

La deuxième journée sera consacrée à l'approfondissement d'une des trois logiques mises en évidence et qui semble particulièrement opportune pour l'institution.

Méthodologie

La méthodologie sera centrée sur l'analyse de dispositifs de participation ainsi que sur différents apports théoriques et/ou grilles d'analyse. Les formateurs aideront à l'analyse des spécificités de l'institution à prendre en compte et à la conception d'un dispositif pratique adapté.

Informations pratiques

Formateurs

Jacqueline Fastrès, Isabelle Dubois, Laurence Watillon, Jérôme Petit.

Public

Les équipes des services agréés du secteur de l'Aide à la Jeunesse.

Lieu

Dans les locaux du service demandeur.

Quand

Deux journées à fixer conjointement à partir de novembre 2014.

Septembre 2014

1, Rue des Rêlis Namurwès
B-5000 Namur
Belgique

RTA

Réalisation | Téléformation | Animation

